



SYNDICAT NATIONAL CFTC
Finances Publiques
Section du Pas de Calais



Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

Echelle A 5 M P



C. T. L. du 19 novembre 2012

**Déclaration liminaire
de CFTC DGFIP 62**



Monsieur le Président,

A l'ordre du jour de ce CTL figure la Spécialisation du poste comptable Calais Centre Hospitalier. S'il existait une échelle des A 5 M P (affaires mal menées mal montées mal préparées), nous classerions cette affaire en niveau 10/10. En effet, on ne pouvait imaginer pire, tant au niveau humain, administratif que financier.

Nous vous rappelons que la Trésorerie de Calais CH et Banlieue a du quitter les locaux de l'hôpital de Calais pour le début de l'été 2012. Ce déménagement s'est fait dans l'urgence. CFTC DGFIP 62 considérait qu'il était impensable d'installer une trésorerie de Centre Hospitalier en dehors des locaux de l'hôpital concerné. En outre, cette trésorerie gère des collectivités locales, ce qui est aussi un inconvénient grave dans une structure purement fiscale. Nous considérons que les risques de confusion pour les publics étaient énormes, et causeraient de sérieux soucis aux agents chargés de l'accueil. Nous avons malheureusement eu raison.

Concernant ce 1^{er} déménagement, vous ne nous avez, à l'époque, informé de rien, strictement rien, comme si ce déménagement se faisait « à la cloche de bois ». C'était parfaitement honteux, et inadmissible. Les agents concernés n'ont pas été plus informés, ils ont été mis devant le fait accompli, sans aucun élément. Rien, si ce n'est l'absolu silence radio de la Direction.

CFTC DGFIP 62 avait été totalement outrée par l'attitude de la direction. En matière de dialogue social, il est évident qu'on ne peut pas faire pire. Encore que, il est peut-être possible de faire pire... Peut-être qu'un jour, des collègues apprendront que leur poste comptable est fermé en arrivant le matin devant la porte de leur bureau sur laquelle il sera écrit : « Fermé pour cause de restructurations ». Cela se pratique dans le privé. Pour le public, c'est pour quand ?

Maintenant, la structure de Calais-Banlieue est sommée de quitter les locaux de la rue Descartes pour partir rue du général Chanzy. Une fois de plus, les agents concernés n'ont pas été informés correctement. Nous vous rappelons qu'ils ont appris ce 2^{ème} déménagement par hasard, par des « fuites » venant de leurs chefs de services. C'est parfaitement honteux. Vous n'imaginez pas le stress que votre attitude inqualifiable (et nous pesons nos mots) a généré auprès de nos collègues de Calais Banlieue. Cette attitude relève du mépris le plus complet. « Les pions sont sur l'échiquier, et moi, Directeur, je bouge les pions, à ma guise ». Nous vous rappelons également que ce sujet a été évoqué en CHSCT et que les médecins du travail présents ont reconnu que votre attitude est un fait générateur de stress auprès des collègues concernés. Dans de telles conditions, nous vous demandons à quoi peut bien servir le Tableau de Bord de Veille Sociale, si vous-même, vous n'entendez pas compte et que vous le bafouez délibérément, et en toute connaissance de cause.

Pour clôturer l'aspect humain de cette triste affaire 5 M P, voici ce que vous avez rédigé dans la documentation concernant Calais Banlieue :

« Pour ce qui concerne la gestion des ressources humaines, le principe est le suivant : les agents qui assurent aujourd'hui la gestion des collectivités locales suivent leurs missions et se trouvent, de facto, transférés à la Trésorerie de Calais Municipale. » Côté irrespect, déconsidération et mépris des agents, on ne peut pas imaginer pire. Une question cependant nous vient à l'esprit. Les agents de Calais-Banlieue feront-ils partie des colis de déménagement qui seront livrés rue du Général Chanzy ?

D'un aspect financier, en cette période de fortes restrictions budgétaires, ce double déménagement sur 6 mois de temps est absolument budgétivore. Effectuer un déménagement en juillet 2012 sur la rue Descartes, pour recommencer 6 mois plus tard sur la rue du Général Chanzy est totalement aberrant. Il devient difficile pour les agents de se procurer une rame de papier, quelques stylos ou même parfois du papier hygiénique, les coupes budgétaires sont incessantes, mais, la direction du Pas de Calais s'amuse à faire bouger Calais-Banlieue au gré de son humeur. Bravo. Mais tout ceci à un coût, et nous souhaitons le connaître.

D'un aspect administratif, vous savez parfaitement bien que la Communauté de Communes du Sud-Ouest du Calaisais ainsi que la Commune d'Escalles déplorent le départ de la structure Calais Banlieue de la rue Descartes où, selon leurs propres termes, les agents ont trouvé de meilleures conditions de travail que celles du passé. De plus, la C C S O C et la Commune d'Escalles s'étonnent que dans un contexte économique difficile, il n'ait pas été pris en compte par vous du coût d'un tel déménagement survenant 6 mois après le premier. En outre, ces 2 collectivités locales s'insurgent contre la modification en profondeur de ce service qui se traduira, selon elles, et nous partageons leur avis, par la disparition d'un vrai service communal et la transformation du portefeuille des 5 membres du service en pôle répertorié (Pôle paye, Pôle investissement etc.) . Bravo, quelle belle image vous donnez de nos services aux élus du Pas de Calais.

Pour finalement résumer, Monsieur le Président, nous vous disons BRAVO. Au deuxième degré, bien évidemment.

Bravo pour la communication et le respect des agents de Calais-Banlieue, qui nous vous le rappelons si vous ne le saviez pas ne sont pas des pions mais des êtres humains.

Bravo pour la bonne gestion financière de notre budget départemental: 2 déménagements en 6 mois, le prochain, c'est pour bientôt ? Finalement, pourquoi pas ? Calais Centre-Hospitalier, actuellement rue Descartes depuis le mois de juillet, ne pourrait-il pas rejoindre, selon votre humeur passagère, le site de l'hôpital de Calais au Virval.

Bravo pour la bonne image de marque que vous donnez de notre administration aux élus calaisiens.

BRAVO pour tout.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, de nous avoir entendu, car nous savons très bien, que, comme d'habitude, vous ne nous avez pas écouté.

Les représentants CFTC DGFIP 62 au C T L

Martine Hennequin
D D Fi P Comptabilité

Anne-laure Waguët
S I P de Calais

Gaby Gaillard
E M R 62

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 2 -